

**A – TYPE DE DEMANDE**

Adhésion

Modification

**B – RENSEIGNEMENTS SUR LE FOURNISSEUR OU L'EMPLOYÉ <sup>1</sup>**

Nom du fournisseur ou de l'employé	NEQ/NAS partiel/Numéro d'employé <sup>2</sup>
Numéro, rue, appartement	Ville
Province	Code Postal
Adresse courriel (pour réception de l'avis de versement)	Numéro de téléphone

1. Remplir un formulaire « Demande d'adhésion ou de modification au dépôt direct » pour chaque adresse d'affaires.
2. Dans le cas d'une entreprise, inscrire le numéro d'entreprise du Québec (NEQ).  
 Dans le cas d'une personne en affaires, inscrire les chiffres 3 à 7 du NAS (par exemple XX1-234-5XX).  
 Dans le cas d'un employé, inscrire le numéro d'employé.

**C – IDENTIFICATION DE L'INSTITUTION FINANCIÈRE**

Joindre un **spécimen de chèque personnalisé**  
ou une preuve équivalente provenant de votre institution financière .

**D - AUTORISATION**

Par la présente, j'autorise à porter au crédit du compte identifié à la section C tout paiement de factures des entités gouvernementales desservies, actuellement ou dans l'avenir, par Infrastructures technologiques Québec.

Nom du responsable du compte	Titre	Téléphone
Signature du responsable du compte		Date

## E – VÉRIFICATION DE LA DEMANDE

Afin que votre demande soit traitée, assurez-vous d'avoir :

- complété tous les champs des sections A et B;
- joint un **spécimen de chèque personnalisé** ou une preuve équivalente provenant de votre institution financière;
- signé le formulaire à la section D.

## F – TRANSMISSION DE LA DEMANDE

Le formulaire et le spécimen de chèque, ou une preuve équivalente provenant de votre institution financière, doivent être transmis de l'une des façons suivantes :

- par courriel, à l'adresse [adhesion.depotdirect@itq.gouv.qc.ca](mailto:adhesion.depotdirect@itq.gouv.qc.ca);
- par télécopieur au 418 646-4374;
- par la poste à l'adresse suivante :  
Infrastructures technologiques Québec  
880, chemin Sainte-Foy, bureau 5.40  
Québec (Québec) G1S 2L2

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'adresse courriel inscrite à la section B du formulaire servira à transmettre les renseignements sur les paiements portés au compte, et à communiquer avec vous en cas de problème lié à ceux-ci. Il est donc conseillé d'utiliser une adresse électronique générique, qui n'est pas susceptible d'être modifiée advenant un changement de personnel dans votre organisation.

Ce formulaire couvre principalement le paiement des factures relatives à l'acquisition de biens et de services. Il est possible que vos coordonnées soient transmises au ministère ou l'organisme concerné si vous bénéficiez de subventions.

Présentement, en plus de ses propres transactions financières, Infrastructures technologiques Québec (ITQ) traite celles des entités gouvernementales suivantes :

- Bureau d'audiences publiques sur l'environnement;
- Centre d'acquisitions gouvernementales;
- Commissaire au lobbying du Québec;
- Commission d'accès à l'information;
- Commission de la fonction publique;
- Conseil de gestion du Fonds vert;
- Fonds vert;
- Ministère de la Culture et des Communications;
- Ministère de la Famille;
- Ministère de la Justice;
- Ministère de la Santé et des Services sociaux;
- Ministère de la Sécurité publique;
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- Ministère de l'Économie et de l'Innovation;
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Inclusion;
- Ministère des Finances;
- Ministère des Relations internationales et de la Francophonie;
- Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- Office des personnes handicapées du Québec;
- Régie du bâtiment du Québec;
- Secrétariat du Conseil du trésor;
- Société de financement des infrastructures locales du Québec.

Au cours des prochains mois, ITQ pourrait accueillir d'autres ministères et organismes du Gouvernement du Québec.